

HOLDING SODICAR

Société par actions simplifiée au capital de 903.050 euros
Siège social : Route de Bordeaux - 33740 Arès
RCS Bordeaux n° 340 556 489

RAPPORT DU PRESIDENT

SUR LES COMPTES ANNUELS ET CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

(incluant le rapport de gestion du groupe)

Chers associés,

Nous vous rendons compte, en application des statuts et de l'article L. 227-9 du Code de commerce, aux termes du présent rapport, de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 30 septembre 2024, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir, et en vue de soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice.

Les comptes annuels et les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2024 sont joints au présent rapport.

I - SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

1. Informations d'ordre général

Nous vous rappelons que notre Société est une société holding (passive).

L'activité de notre société dépend principalement de l'activité de ses filiales, la SCI LA MONTAGNE, que nous détenons à 100% et la société ARES DISTRIBUTION, que nous détenons à 99,99%.

Notre société n'emploie pas de salariés.

2. Progrès réalisés & difficultés rencontrées

Nous n'avons pas d'observation particulière à formuler.

3. Événements importants survenus au cours de l'exercice écoulé

Nous vous rappelons que notre Société :

- a cédé, le 23 septembre 2024, la totalité de ses participations dans le capital des sociétés L'AUTO ARES, SCI ARES EXPANSION et ARES MULTIMEDIA à la société ARES DISTRIBUTION ;
- a souscrit, le 24 septembre 2024, à l'augmentation de capital de la société ARES DISTRIBUTION, à hauteur de 1.467.978 euros.

II - SITUATION DES FILIALES ET DES SOCIETES CONTROLEES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-6 du Code de commerce, nous vous indiquons la situation de nos filiales et des sociétés que nous contrôlions au cours de l'exercice écoulé par branche d'activités au niveau de l'ensemble des sociétés du groupe (cf. I.3. et III) :

1. Activité d'exploitation de commerce de grandes surfaces de distribution :

- Société ARES DISTRIBUTION (hypermarché E.Leclerc Arès) :

Notre société détenait, jusqu'au 1^{er} octobre 2024 (date de la cession de contrôle au profit de la société LSL), 99,99 % du capital de cette société qui clôt ses comptes au 30 septembre ; au 30 septembre 2024, les données étaient les suivantes :

Chiffre d'affaires.....	72.214.897 euros
Résultat d'exploitation.....	790.929 euros
Résultat courant avant impôt.....	378.898 euros
Résultat net comptable	358.622 euros

- Société L'AUTO ARES (Centre auto E.Leclerc Arès) :

Notre société détenait, jusqu'au 23 septembre 2024 (date de la cession d'actions au profit de la société ARES DISTRIBUTION), 100 % du capital de cette société qui clôt ses comptes au 30 septembre ; au 30 septembre 2024, les données étaient les suivantes :

Chiffre d'affaires.....	18.879.547 euros
Résultat d'exploitation.....	(166.438) euros
Résultat courant avant impôt.....	(152.330) euros
Résultat net comptable	(162.014) euros

2. Activité de locations immobilières :

- Société ARES EXPANSION :

Notre société détenait, jusqu'au 23 septembre 2024 (date de la cession de parts au profit de la société ARES DISTRIBUTION), 99,90 % du capital de cette société qui clôt ses comptes au 30 septembre ; au 30 septembre 2024, les données étaient les suivantes :

Chiffre d'affaires.....	3.155.114 euros
Résultat d'exploitation.....	800.874 euros
Résultat courant avant impôt.....	(24.456) euros
Résultat net comptable	(29.261) euros

- Société SCI LA MONTAGNE :

Notre société détient à ce jour 95,10 % du capital de cette société qui clôt ses comptes au 30 septembre ; au 30 septembre 2024, les données étaient les suivantes :

Chiffre d'affaires.....	2.691.005 euros
Résultat d'exploitation.....	(806.716) euros
Résultat courant avant impôt.....	(1.759.993) euros
Résultat net comptable	(1.729.941) euros

3. Sans activité opérationnelle :

Notre société détenait, jusqu'au 23 septembre 2024, 100 % du capital de cette société qui clôt ses comptes au 30 septembre ; au 30 septembre 2024, les données étaient les suivantes :

Chiffre d'affaires.....	NEANT euros
Résultat d'exploitation.....	(2.676) euros
Résultat courant avant impôt.....	(5.112) euros
Résultat net comptable	(5.112) euros

III - EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous indiquons que la Société a cédé, le 1^{er} octobre 2024, à la société LSL (RCS Bordeaux n° 340 325 190) :

- la totalité de sa participation dans le capital de la société ARES DISTRIBUTION ;
- 4,9 % du capital de la société SCI LA MONTAGNE.

IV - ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, nous vous informons que la Société n'a réalisé aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

V - EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre société ayant une activité de holding, ses perspectives sont dépendantes de sa filiale.

La situation de la société SCI LA MONTAGNE demeure délicate compte-tenu du fait que la totalité des biens à son actifs ne sont pas loués ; nous faisons le nécessaire pour commercialiser les cellules non encore louées.

VI - FILIALES ET PARTICIPATIONS

1. Prises de participations et prises de contrôle

Nous vous indiquons que notre société n'a procédé, au cours de l'exercice écoulé, à aucune prise de participation ou de contrôle.

2. Cessions de participations

Au cours de l'exercice écoulé, notre Société a cédé, le 23 septembre 2024, la totalité de ses participations dans le capital des sociétés L'AUTO ARES, ARES EXPANSION et ARES MULTIMEDIA.

Nous vous rappelons en outre que la Société a cédé, le 1^{er} octobre 2024, la totalité de sa participation dans le capital de la société ARES DISTRIBUTION ainsi que 4,9% du capital de la société SCI LA MONTAGNE à la société LSL (RCS Bordeaux n° 340 325 190).

VII - PARTICIPATIONS CROISEES

Nous vous rappelons que notre Société ne détient aucune participation dans une société qui serait elle-même notre associée.

VIII - RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L 225-211 al. 2 du Code de commerce, nous vous indiquons que la Société n'a pas acquis d'actions en vue de l'application des articles L. 225-208 et L. 225-209 du Code de Commerce.

IX - PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la société au dernier jour de l'exercice : NEANT.

X - RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024, la société n'enregistre aucun produit d'exploitation et les charges d'exploitation se sont élevées à 60.210 euros contre 30.232 euros au titre de l'exercice précédent ; le résultat d'exploitation ressort donc déficitaire à 60.210 euros contre un résultat déficitaire de 30.232 euros au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier négatif de 1.422.963 euros contre un résultat financier négatif de 4.490.450 euros, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort en négatif de 1.483.173 euros contre un résultat en négatif de 4.520.682 euros.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel positif à 329.641 euros contre un résultat exceptionnel en positif à 373.455 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat de l'exercice se solde par une perte de 1.153.532 euros contre une perte de 4.100.430 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 30 septembre 2024, le total du bilan de la Société s'élevait à 13.441.225 euros contre 12.451.576 euros au 30 septembre 2023.

XI - PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2024 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur et notamment des règlements du Comité de la Réglementation Comptable.

Le bilan et le compte de résultat de l'exercice figurent en annexe.

XII - AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'imputer la perte nette comptable de l'exercice clos le 30 septembre 2024, s'élevant à la somme de 1.153.532 euros, en totalité sur le poste « *autres réserves* ».

Rappel des dividendes distribués :

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois précédents exercices.

XIII - DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

XIV - COMPTES CONSOLIDES AU 30 SEPTEMBRE 2024

1. Périmètre de consolidation

Au 30 septembre 2024, le périmètre de consolidation du groupe HOLDING SODICAR comprenait les sociétés suivantes : la société HOLDING SODICAR, société consolidante, et les sociétés ARES DISTRIBUTION, ARES MULTIMEDIA, L'AUTO ARES, SCI ARES EXPANSION, SCI LA MONTANGE, toutes consolidées par intégration globale.

2. Date d'arrêté des comptes

Toutes les sociétés ci-dessus clôturent au 30 septembre et l'ensemble de ces sociétés ont clôturé, au 30 septembre 2024.

3. Principe de consolidation

Les comptes consolidés de la société HOLDING SODICAR au 30 septembre 2024 sont établis conformément aux dispositions du règlement comptable ANC 2020.01.

4. Méthode de consolidation

La méthode de consolidation utilisée par le Groupe est l'intégration globale.

Toutes explications complémentaires sont dans l'annexe des comptes consolidés.

5. Résultat des comptes consolidés

Le chiffre d'affaires consolidé ressort à 92.464.420 euros contre 98.816.564 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation après dotations aux dépréciations de l'écart d'acquisition ressort en négatif à 536.889 euros contre un résultat négatif de 31.183 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat financier ressort en négatif à 2.138.602 euros contre un résultat financier négatif de 1.714.878 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel ressort en négatif à 59.596 euros contre un résultat en négatif à 167.510 euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat de l'ensemble consolidé s'élève à (1.604.938) euros contre (1.814.031) au titre de l'exercice précédent.

Les comptes consolidés de l'exercice de consolidation clos le 30 septembre 2024 font ainsi apparaître un résultat net - part du groupe - de (1.604.827) euros.

XV - INFORMATIONS RELATIVES AUX DÉLAIS DE PAIEMENT FOURNISSEURS ET CLIENTS

En application des nouvelles dispositions des articles L. 441-14 al.1 du Code de commerce : « *les sociétés dont les comptes annuels sont certifiés par un commissaire aux comptes communiquent des informations sur les délais de paiement de leurs fournisseurs et de leurs clients suivant des modalités définies par décret* ».

L'article D. 441-6 du Code de commerce précise :

« I.-Pour l'application de l'article L. 441-14, les sociétés présentent dans le rapport de gestion :

1° Pour les fournisseurs, le nombre et le montant total des factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au montant total des achats de l'exercice ;

2° Pour les clients, le nombre et le montant total des factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu ; ce montant est ventilé par tranches de retard et rapporté en pourcentage au chiffre d'affaires de l'exercice.

II.-Par dérogation, les sociétés peuvent présenter en lieu et place des informations mentionnées au I le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard. Elles les rapportent au nombre et montant total des factures, respectivement reçues et émises dans l'année.

III.-Les sociétés précisent si les montants mentionnés aux I et II sont présentés hors taxe ou toute taxe comprise.

IV.-Les retards mentionnés aux I et II sont déterminés à partir des délais de paiement contractuels, ou en l'absence de délais contractuels spécifiques, des délais légaux applicables.

Si les sociétés excluent les factures relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées, elles l'indiquent en commentaire et mentionnent le nombre et le montant total des factures concernées.

Les tableaux utilisés pour présenter les informations mentionnées au I et au II sont établis selon un modèle fixé par arrêté du ministre chargé de l'économie ».

En application de ces dispositions, nous vous précisons que, à la date de clôture, aucune facture émise ou reçue n'était échue ; aucun retard de paiement n'était donc à signaler.

XVI - CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de vos Commissaires aux comptes et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce.

XVI - MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

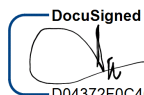
Nous vous indiquons que le mandat de la société AUCENTUR, Commissaire aux comptes titulaire, arrive à expiration à l'issue des présentes décisions.

Nous vous proposons de ne pas renouveler ledit mandat et de ne pas pourvoir à son remplacement dans la mesure où la société ne dépasse pas les seuils légaux rendant obligatoire la nomination d'un Commissaire aux comptes.

Nous vous demanderons de donner quitus entier et définitif au Président de sa gestion pour l'exercice clos le 30 septembre 2024, ainsi qu'aux Commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leur mission qu'ils vous relatent dans leur rapport sur les comptes annuels.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les projets de décisions à l'ordre du jour.

Le Président

DocuSigned by:

D04372F0C46D485...

SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

Auentur
19-21 rue du Commandant Cousteau
33100 Bordeaux

Holding Sodicar
SAS au capital de 903.050 €
Siren 340.556.489 // Ape 70.10Z
Siège Social : Route de Bordeaux
33740 Arès

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés
Exercice clos le 30/09/2024

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés
Exercice clos le 30/09/2024

A l'assemblée générale des actionnaires de la société
Holding Sodicar
SAS au capital de 903.050 €
Route de Bordeaux
33740 Arès

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Holding Sodicar relatifs à l'exercice clos le 30/09/2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/10/2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

L'essentiel de l'actif du groupe consolidé est constitué d'immobilisations corporelles dont des terrains pour 2,9 M€ et des constructions pour une valeur nette comptable de 58,6 M€. Ces actifs sont évalués et amortis conformément à la méthode indiquée dans le paragraphe « Immobilisations corporelles » de la page 10 de l'annexe aux comptes consolidés. Nos travaux ont porté sur l'appréciation des principes comptables suivis en la matière.

A l'actif des comptes consolidés figure un poste « Ecart d'acquisition » pour un montant net d'amortissements de 12,2 M€.

Le traitement comptable de cet écart d'acquisition est évoqué :

- Dans la note « Traitement de l'écart d'acquisition de consolidation initiale » de la page 8 et 9 de l'annexe ;
- Dans la note « Immobilisations incorporelles » de la page 10 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à nous assurer qu'il n'existait pas d'indice de perte de valeur sur le poste écart d'acquisition.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés.

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

✎ Ils identifient et évaluent les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

✎ Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

✎ Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

✎ Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

✎ Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évaluent si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

↳ Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, ils collectent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Ils sont responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Libourne et à Bordeaux, le 14/03/2025

Les commissaires aux comptes
Signature Electronique

SCP Rivière Grizel & autres
Frédéric Grizel
Associé

Aucentur
Laurence Versaille
Associée

Frédéric Grizel

✓ Certified by  yousign

Laurence Versaille

✓ Certified by  yousign

Bilan consolidé

Exercice
au 30/09/24
Durée 12 moisExercice
au 30/09/23
Durée 12 mois

ACTIF	99 330 062	104 352 237
ACTIF IMMOBILISE	81 432 219	85 100 124
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 279 395	12 278 343
<i>DONT ECARTS D'ACQUISITION</i>	<i>12 252 712</i>	<i>12 252 712</i>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67 749 686	70 890 195
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 403 137	1 931 586
ACTIF CIRCULANT	17 897 844	19 252 113
STOCKS ET EN-COURS	10 256 410	9 920 491
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	928 814	664 528
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	5 999 776	5 856 887
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	153	153
DISPONIBILITES	712 691	2 810 055

PASSIF	99 330 062	104 352 237
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	15 686 833	17 124 798
CAPITAL	903 050	903 050
RESERVES CONSOLIDEES ET RESULTAT CONSOLIDE	14 616 923	16 221 748
AUTRES	166 860	
INTERETS MINORITAIRES	-335	-233
PROVISIONS	642 416	575 101
DETTES	83 001 149	86 652 572
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	69 917 360	71 492 265
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	7 256 007	9 261 807
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	5 827 781	5 898 499

Compte de résultat consolidé

Exercice
au 30/09/24
Durée 12 moisExercice
au 30/09/23
Durée 12 mois

CHIFFRE D'AFFAIRES	92 464 420	98 816 564
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	740 015	475 489
ACHATS CONSOMMES	-68 667 036	-75 328 386
CHARGES DE PERSONNEL	-9 116 731	-8 705 717
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-9 110 010	-9 671 271
IMPOTS ET TAXES	-1 354 568	-1 174 057
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	-4 419 200	-4 443 805
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT D.A.P. DES ECART ACQUISITION	536 889	-31 183
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES D.A.P. DES ECART ACQUISITION	536 889	-31 183
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-2 138 602	-1 714 878
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	-59 596	-167 510
IMPOTS SUR LES RESULTATS	56 371	99 540
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	-1 604 938	-1 814 031
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-1 604 938	-1 814 031
INTERETS DES MINORITAIRES	-111	-616
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	-1 604 827	-1 813 415
(en € par action)		
RESULTAT PAR ACTION	-88.86	-100.41
RESULTAT DILUE PAR ACTION	-88.86	-100.41

Tableau de flux de trésorerie	Exercice au 30/09/24 Durée 12 mois	Exercice au 30/09/23 Durée 12 mois	Exercice au 30/09/22 Durée 12 mois	au 00/01/00 Durée 0 mois
Flux de trésorerie liés à l'activité	1 031 525	5 837 559	-1 150 359	
Résultat d'exploitation	612 344	17 084	-2 111 871	
Charges et produits d'exploitation non décaissés/encaissés	4 103 903	4 079 653	3 049 889	
Quote-part sur opérations faites en commun (1)				
Produits financiers (1)	16 618	12 162	14 838	
Frais financiers (1)	-2 155 221	-1 727 040	-698 623	
Résultat exceptionnel lié à l'activité (1)	-2 499	-51 481	350 288	
Participation et intéressement des salariés	-75 455	-48 267	-48 700	
Impôt sur les sociétés, y compris sur les plus values de cession	56 371	99 540	170 539	
Capacité d'autofinancement	2 556 061	2 381 651	726 360	
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-2 134 996	-1 634 245	-1 702 481	
Variation du besoin en fonds de roulement hors exploitation	610 460	5 090 154	-174 238	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-941 254	-4 563 020		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1 081 021	-4 183 437		
Acquisitions de titres	-10 492	-839		
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	125 907	93 516		
Cessions de titres	-17 576			
Variations des créances immobilisées	41 927	-472 260		
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-2 466 244	-2 601 309		
Augmentation et réductions de capital, subventions	185 400			
Emprunts bancaires souscrits	2 601 000	2 203 435		
Remboursement des emprunts bancaires	-5 525 644	-5 310 079		
Augmentation des autres dettes financières	273 000	505 335		
Remboursement des autres dettes financières				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Sous-total Flux de financement hors dividendes	-2 466 244	-2 601 309		
Distributions de dividendes mises en paiement				
Variation de la trésorerie	-2 375 974	-1 326 770	-1 150 359	
Trésorerie début d'exercice	-765 876	560 894	1 711 254	
Trésorerie fin d'exercice	-3 141 850	-765 876	560 894	

(1) Charges et produits ayant une incidence sur la trésorerie.

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

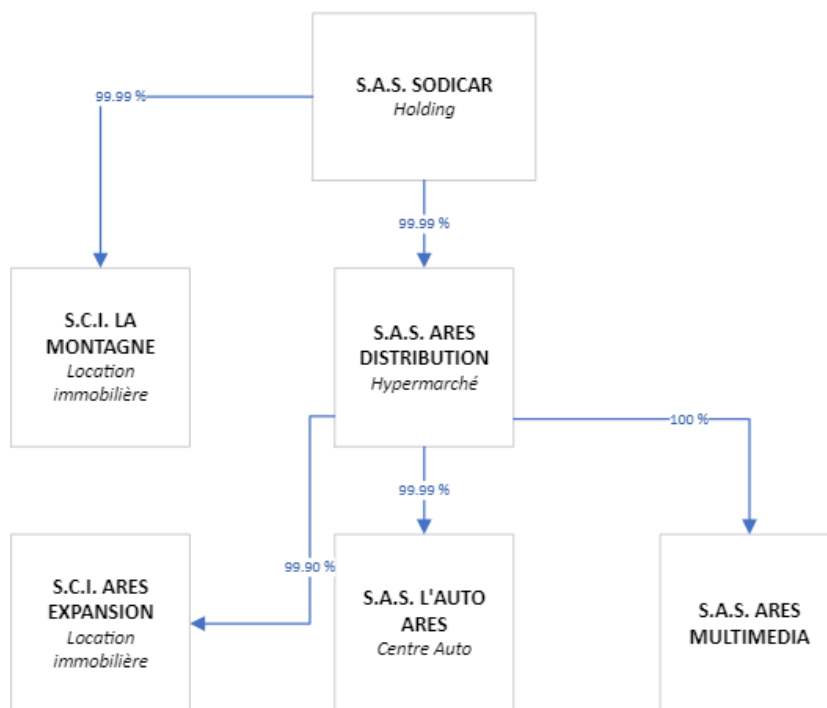
La société a conclu un contrat de location gérance à compter du 12 Juin 2024 pour son activité de ventes de carburant. Une prestation de location gérance est facturé au preneur pour un montant de 110 k€ sur la période d'effet du contrat.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société SODICAR a décidé de céder l'ensemble des titres qu'elle détient de la société ARES DISTRIBUTION à la société LSL courant octobre 2024, les sociétés ARES DISTRIBUTION, L'AUTO ARES, ARES MULTIMEDIA et ARES EXPANSION ne seront donc plus dans le périmètre de consolidation du groupe SODICAR sur le prochain exercice.

■ PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Organigramme du groupe



Périmètre de consolidation

SOCIETES	% D'INTERET	% DE CONTRÔLE	SIEGE SOCIAL	NUMERO SIREN
S.A.S. HOLDING SODICAR	Société Mère	Société Mère	Route de Bordeaux – 33740 ARES	340 556 489
S.A.S. ARES DISTRIBUTION	99.99%	99.99%	Route de Bordeaux – 33740 ARES	510 157 076
S.A.S. L'AUTO ARES	99.99%	99.99%	Route de Bordeaux – 33740 ARES	510 125 842
S.C.I. LA MONTAGNE	99.99%	99.99%	Route de Bordeaux – 33740 ARES	340 325 190
S.C.I. ARES EXPANSION	99.90%	99.90%	Route de Bordeaux – 33740 ARES	478 052 400
S.A.S. ARES MULTIMEDIA	100%	100%	Route de Bordeaux – 33740 ARES	530 601 616

Toutes ces sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

La société HOLDING SODICAR est détenue par la société ARESQ à hauteur de 95%. La société ARESQ ayant prévue dans un avenir proche la cession des actions de la société HOLDING SODICAR, elle n'est donc pas tenue d'établir des comptes consolidés.

Date de clôture et durée de l'exercice

SOCIETES	CLÔTURE	DUREE
S.A.S. SODICAR	30/09/2024	12 mois
S.A.S. ARES DISTRIBUTION	30/09/2024	12 mois
S.A.S. L'AUTO ARES	30/09/2024	12 mois
S.C.I. LA MONTAGNE	30/09/2024	12 mois
S.C.I. ARES EXPANSION	30/09/2024	12 mois
S.A.S. ARES MULTIMEDIA	30/09/2024	12 mois

Les comptes consolidés sont établis à la date de l'entreprise consolidant la S.A.S. HOLDING SODICAR, soit au 30/09/2024.

Traitement de l'écart de consolidation initiale**S.A.S. SODICAR**

L'acquisition des titres de la société LUDOFI (ex holding) par la société HOLDING SODICAR fait ressortir un écart d'acquisition qui s'élève à un montant de 15 727 782 €. Les amortissements constatés à hauteur de 3 475 070 €, inchangé depuis le 30/09/2016.

L'écart d'acquisition se décompose de la façon suivante :

Sur l'acquisition sur HOLDING SODICAR lors de l'achat par LUDOFI

	A nouveau	Augmentation	Diminution	Clôture
Valeur brute	13 674 936			13 674 936
Amortissements	2 017 750			2 017 750

Sur l'acquisition de LA MONTAGNE

	A nouveau	Augmentation	Diminution	Clôture
Valeur brute	1 159 345			1 159 345
Amortissements	1 159 345			1 159 345

Sur l'acquisition de ARES EXPANSION

	A nouveau	Augmentation	Diminution	Clôture
Valeur brute	893 501			893 501
Amortissements	297 975			297 975

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Méthodes et principes de consolidation

Le Groupe établit ses comptes consolidés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, selon le **règlement 2020-01 du 9 octobre 2020 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)** qui a remplacé le règlement CRC 99-02 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Ce nouveau règlement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2021.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Retraitement des comptes sociaux

Les retraitements de consolidation ont porté sur **l'élimination des comptes et opérations réciproques**, des **résultats internes** à l'ensemble consolidé (dividendes, plus-values de cessions...).

Les **crédits-baux** ont fait l'objet de retraitements, selon les modalités suivantes :

- enregistrement de l'immobilisation à l'actif du bilan ;
- comptabilisation de l'emprunt au passif du bilan ;
- annulation dans les comptes consolidés de la redevance enregistrée en charges d'exploitation dans les comptes individuels, et comptabilisation d'une charge financière et d'un remboursement progressif de l'emprunt ;
- constatation en charge d'exploitation d'une dotation aux amortissements de l'immobilisation ;

- les différences temporaires liées au retraitement des contrats de crédits-baux donnent lieu à l'impôt différé.

Les **engagements de retraite** ont fait l'objet d'une provision pour charges.

Des **impôts différés** sont comptabilisés pour tenir compte :

- du décalage temporaire dans les comptes sociaux entre l'assiette fiscale et le résultat comptable,
- de l'activation des déficits reportables si leur récupération est jugée probable,
- des écritures de retraitement et d'élimination spécifiques à la consolidation.

Les **écritures de nature fiscale** (amortissements dérogatoires, provisions réglementées) sont éliminées.

Méthodes d'évaluation

Les méthodes d'évaluation retenues sont les mêmes que celles des comptes sociaux des sociétés concernées.

Immobilisations incorporelles

L'évaluation des éléments incorporels du fonds de commerce résultant de la consolidation est inscrite au poste « Fonds commercial ». Les fonds commerciaux acquis sont inscrits, le cas échéant pour leur valeur d'acquisition. Ils ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test peut conduire à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur comptable.

Les logiciels informatiques sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition tel qu'il résulte des comptes sociaux.

Les écarts d'évaluation viennent majorer le cas échéant la valeur brute des immobilisations concernées.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité.

Par mesure de simplification, les amortissements sont repris des comptes sociaux et majorés de l'amortissement provenant, le cas échéant, de l'écart d'évaluation.

Durées usuelles d'amortissement :

- | | |
|-----------------------------------|-------------|
| - Agencements des terrains : | 10 à 25 ans |
| - Matériel d'exploitation : | 5 à 10 ans |
| - Constructions : | 20 à 40 ans |
| - Matériel de transport : | 3 à 5 ans |
| - Agencements des constructions : | 5 à 10 ans |
| - Matériel de bureau : | 5 à 10 ans |
| - Agencements divers : | 5 à 10 ans |
| - Mobilier de bureau : | 5 à 10 ans |

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition de stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 18 061 de 50 euros.

La variation des capitaux propres consolidés s'analyse comme suit :

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES GROUPE	RESULTAT	AUTRES	TOTAL
Capitaux propres N-2	903 050		20 181 879	-2 146 714		18 938 215
Affectation résultat N-2			-2 146 716	2 146 716		
Distribution de dividendes						
Autres variations						
Résultat consolidé exercice				-1 813 415		-1 813 415
Capitaux propres N-1	903 050		18 035 163	-1 813 415		17 124 798
Affectation résultat N-1			-1 813 413	1 813 413		
Distribution dividendes						
Autres variations					166 860	166 860
Résultat consolidé exercice				-1 604 827		-1 604 827
Capitaux propres N	903 050		16 221 750	-1 604 827	166 860	15 686 833

	RESERVES MINORITAIRES	RESULTAT MINORITAIRES	TOTAL
Intérêts minoritaires N-2	381		381
Affectation résultat			
Distribution de dividendes			
Résultat consolidé exercice		-616	- 616
Intérêts minoritaires N-1	383	- 616	- 233
Affectation résultat précédent			
Distribution dividendes			
Autres variations		10	10
Résultat consolidé exercice		-111	- 111
Intérêts minoritaires N	-223	- 111	- 334

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	15 850 076	10 092		15 860 168
Ecart d'acquisition	15 727 782			15 727 782
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	122 294	7 171		129 465
Fonds commercial				
Immobilisations diverses				
Immobilisations incorporelles en cours				
En cours, avances et acomptes		2 921		2 921
Immobilisations corporelles	82 557 464	1 070 930	159 542	83 468 852
Terrains	3 429 830			3 429 830
Construction	67 979 372	375 697	113 247	68 241 822
Installations technique, matériel & outillage	8 014 266	196 994	46 295	8 164 965
Immobilisations corporelles diverses	3 046 716	478 740		3 525 456
Immobilisations corporelles en cours	87 280	19 499		106 779
En cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières	1 931 586	40 747	569 195	1 403 138
Participations				
Créances rattachées au participations				
Titres immobilisés divers	1 067 613	10 492	66	1 078 039
Prêts	8 600	2 096		10 696
Immobilisations financières diverses	855 373	28 159	569 129	314 403
Titres mis en équivalence				
TOTAL	100 339 126	1 121 769	728 737	100 732 158
(1) Dont retraitement crédit-bail	1 817 989			1 817 989

(*) **Mali technique**

NÉANT

Amortissements et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	3 571 733	9 040		3 580 773
Ecart d'acquisition	3 475 070			3 475 070
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	96 663	9 040		105 703
Fonds commercial				
Immobilisations diverses				
Immobilisations incorporelles en cours				
En cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	11 667 269	4 083 920	32 024	15 719 165
Terrains	468 281	32 851		501 132
Construction	6 746 360	2 871 958	12 607	9 605 711
Installations technique, matériel & outillage	3 628 657	753 464	19 417	4 362 704
Immobilisations corporelles diverses	823 971	425 647		1 249 618
Immobilisations corporelles en cours				
En cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés divers				
Prêts				
Immobilisations financières diverses				
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
TOTAL	15 239 002	4 092 960	32 024	19 299 938
(1) Dont retraitement crédit-bail	708 547	267 529		976 076

Dont dotation :

- Linéaire 4 092 960
- Dégressive
- Exceptionnelle

Valeur nette comptable (V.N.C)

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	12 278 343	1 052		12 279 395
Ecart d'acquisition	12 252 712			12 252 712
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	25 631	-1 869		23 762
Fonds commercial				
Immobilisations diverses				
Immobilisations incorporelles en cours				
En cours, avances et acomptes		2 921		2 921
Immobilisations corporelles	70 890 195	-3 012 990	127 518	67 749 687
Terrains	2 961 549	-32 851		2 928 698
Construction	61 233 012	-2 496 261	100 640	58 636 111
Installations technique, matériel & outillage	4 385 609	-556 470	26 878	3 802 261
Immobilisations corporelles diverses	2 222 745	53 093		2 275 838
Immobilisations corporelles en cours	87 280	19 499		106 779
En cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières	1 931 586	40 747	569 195	1 403 138
Participations				
Créances rattachées au participations				
Titres immobilisés divers	1 067 613	10 492	66	1 078 039
Prêts	8 600	2 096		10 696
Immobilisations financières diverses	855 373	28 159	569 129	314 403
Titres mis en équivalence				
TOTAL	85 100 124	-2 971 191	696 713	81 432 220
(1) Dont retraitement crédit-bail	1 201 627	-267 529		934 098

Provisions

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	270 921	59 574		330 495
Provisions pour engagements retraite ⁽²⁾	304 180	7 741		311 921
Dépréciations de l'actif immobilisé ⁽³⁾				
Dépréciations stocks et en-cours	314 308	293 163	314 308	293 163
Dépréciations créances d'exploitation	49 845	22 134	49 845	22 134
Dépréciations autres créances				
Dépréciations V.M.P.				
TOTAL	939 254	382 612	364 153	957 713

<i>Dont dotation :</i>	-	<i>Exploitation</i>	326 241	364 152
	-	<i>Financier</i>		
	-	<i>Exceptionnel</i>	56 371	

⁽¹⁾ La reprise sur **provision pour risques et charges** se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : -

La **provision pour risque et charges** se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 98 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.».
- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 64 797 €.
- Une provision pour risque et charge de perte du crédit d'impôt mécénat 2023/2024 de la société SODICAR pour 167 698 €.

⁽²⁾ Détail de la **provision pour engagement retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail alimentaire.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;

- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.50 % ^(*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % ^(**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : 29.65 % ;
- critère de turn-over du personnel : FAIBLE ;
- table de mortalité : INSEE 2023 ;

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

*(**) Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.*

Les engagements de retraite pour L'AUTO ARES sont partiellement couverts par un contrat « indemnités de fin de carrière », souscrit auprès d'un organisme extérieur dont le montant au 30/09/2024 s'élève à 28 569 €. Aucune provision complémentaire pour engagement retraite n'a été comptabilisé au 30/09/2024.

Créances en valeur brute – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
De l'actif immobilisé	325 099	52 019	273 079
Créances rattachées à des participations			
Prêts	10 696	10 696	
Immobilisations financières diverses	314 403	41 323	273 079
De l'actif circulant	6 950 724	6 670 724	280 000
Acomptes versés sur commandes	32 506	32 506	
Créances clients et comptes rattachées	918 443	918 443	
Autres créances	5 134 333	5 134 333	
Impôts différés actif			
Créances diverses	629 720	349 720	280 000
Charges constatées d'avance	235 722	235 722	
TOTAL	7 275 823	6 722 743	553 079

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit ^(*)	61 435 662	5 486 910	27 096 164	28 852 588
Emprunts et dettes crédit-bail				
Découverts et concours bancaires courants ^(*)	3 974 820	3 974 820		
Emprunts et dettes financières divers	4 506 878	163 567	4 146 670	196 641
Avances et acomptes reçus sur commandes	438 333	438 333		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 817 674	6 817 674		
Dettes fiscales et sociales	3 781 104	3 779 152	1 951	
Autres dettes exploitation	45 948	45 948		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 897 089	1 897 089		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Autres dettes diverses	103 142	103 142		
Impôts différés passif				
Produits constatés d'avance	498	498		
TOTAL	83 001 148	22 707 133	31 244 785	29 049 229

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	120 127
(1) Dont retraitement de crédit-bail immobilier	
(1) Dont retraitement de crédit-bail mobilier	907 967
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	2 601 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	5 525 644
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	4 035 737

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

	N	N-1
Plus-value latente à la fin de l'exercice	-	-
Moins-value latente à la fin de l'exercice	-	-

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires consolidé**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et de la location d'une galerie marchande et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Hypermarché	67 129 741	64 526 655
Drive	5 085 156	4 610 846
Centre auto et Station-service	18 879 547	28 123 140
Locations immobilières	1 369 976	1 555 923
	92 464 420	98 816 564

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

	N	N-1
Cadres	15	15
Agents de maîtrise	26	29
Employés	267	253
	308	297

La participation des salariés et l'intéressement ont été reclassés dans le poste « Salaires et traitements du compte » de résultat pour un montant de 75 455 €.

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel..

Charges et produits financiers

	N	N-1
Produits financiers	16 619	12 162
Participations	1 377	1 773
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	13 993	9 444
Intérêts et produits assimilés divers	18	4
Reprise de provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de changes		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	1 231	941
Charges financières	2 155 221	1 727 040
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 155 221	1 727 040
Différences négatives de changes		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
TOTAL	-2 138 602	-1 714 878

Charges et produits exceptionnels

Les éléments exceptionnels sont limités aux éléments inhabituels ou de montant particulièrement significatif.

	N	N-1
Produits exceptionnels	147 912	95 566
Cession d'immobilisations corporelles	125 907	93 516
Cession d'immobilisations financières	66	
Autres produits exceptionnels	3 399	2 050
Quote part subvention versée au résultat	18 540	
Charges exceptionnelles	207 508	263 075
Cession d'immobilisations corporelles	127 518	22 122
Cession d'immobilisations financières	17 721	
Provision pour non-restitution du crédit d'impôt	56 371	111 328
Pénalités et amendes		13 037
Autres charges exceptionnelles	5 899	116 588
TOTAL	-59 596	-167 510

Variation des impôts différés**NÉANT**

Aucun impôt différé n'a été comptabilisé du fait de l'importance du déficit groupe d'un montant de 4 100 429 €, qui ne pourront s'imputer sur un bénéfice fiscal positif prévisionnel.

Impôt sur les sociétés : rapprochement entre la charge théorique et la charge effective

	MONTANT
Résultat avant I.S. des sociétés consolidées	- 1 661 309
Réintégrations d'ensemble (dont mécénat : 93 951 €)	222 176
Déductions d'ensemble	-123 274
Ecritures non fiscalisables	
Résultat fiscal consolidé	-1 562 406

	MONTANT
Impôt sur les sociétés au taux réduit	
Impôt sur les sociétés au taux normal	
Contribution sociale de 3.3 %	
Crédits et réductions d'impôts	-56 371
Montant de l'impôt Total	-56 371
Impôt exigible	-56 371
Impôt différé	0

Un groupe d'intégration fiscale existe entre les sociétés HOLDING SODICAR, ARES DISTRIBUTION, L'AUTO ARES, LA MONTAGNE, ARES EXPANSION et ARES MULTIMEDIA.

Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Les déficits du groupe d'intégration HOLDING SODICAR restant à déduire à la clôture de l'exercice, n'ont pas été comptabilisés à l'actif du bilan, leur récupération étant sur une échéance non déterminée. Leur montant s'élève à 1 025 107 €.

■ AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, nantissement du matériel, etc.) à hauteur de 38 726 021 € et des sûretés personnelles à hauteur de 24 820 878 €.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Découvert financiers non utilisés	1 323 339	1 323 339-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.

Bilan consolidé

Exercice
au 30/09/24
Durée 12 moisExercice
au 30/09/23
Durée 12 mois

ACTIF	99 330 062	104 352 237
ACTIF IMMOBILISE	81 432 219	85 100 124
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 279 395	12 278 343
<i>DONT ECARTS D'ACQUISITION</i>	<i>12 252 712</i>	<i>12 252 712</i>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	67 749 686	70 890 195
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 403 137	1 931 586
ACTIF CIRCULANT	17 897 844	19 252 113
STOCKS ET EN-COURS	10 256 410	9 920 491
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	928 814	664 528
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGULARISATION	5 999 776	5 856 887
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	153	153
DISPONIBILITES	712 691	2 810 055

PASSIF	99 330 062	104 352 237
CAPITAUX PROPRES DU GROUPE	15 686 833	17 124 798
CAPITAL	903 050	903 050
RESERVES CONSOLIDEES ET RESULTAT CONSOLIDE	14 616 923	16 221 748
AUTRES	166 860	
INTERETS MINORITAIRES	-335	-233
PROVISIONS	642 416	575 101
DETTES	83 001 149	86 652 572
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	69 917 360	71 492 265
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	7 256 007	9 261 807
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	5 827 781	5 898 499

Compte de résultat consolidé

Exercice
au 30/09/24
Durée 12 moisExercice
au 30/09/23
Durée 12 mois

CHIFFRE D'AFFAIRES	92 464 420	98 816 564
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	740 015	475 489
ACHATS CONSOMMES	-68 667 036	-75 328 386
CHARGES DE PERSONNEL	-9 116 731	-8 705 717
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	-9 110 010	-9 671 271
IMPOTS ET TAXES	-1 354 568	-1 174 057
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS	-4 419 200	-4 443 805
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT D.A.P. DES ECART ACQUISITION	536 889	-31 183
RESULTAT D'EXPLOITATION APRES D.A.P. DES ECART ACQUISITION	536 889	-31 183
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS	-2 138 602	-1 714 878
CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	-59 596	-167 510
IMPOTS SUR LES RESULTATS	56 371	99 540
RESULTAT NET DES ENTITES INTEGREES	-1 604 938	-1 814 031
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	-1 604 938	-1 814 031
INTERETS DES MINORITAIRES	-111	-616
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)	-1 604 827	-1 813 415
(en € par action)		
RESULTAT PAR ACTION	-88.86	-100.41
RESULTAT DILUE PAR ACTION	-88.86	-100.41

Tableau de flux de trésorerie	Exercice au 30/09/24 Durée 12 mois	Exercice au 30/09/23 Durée 12 mois	Exercice au 30/09/22 Durée 12 mois	au 00/01/00 Durée 0 mois
Flux de trésorerie liés à l'activité	1 031 525	5 837 559	-1 150 359	
Résultat d'exploitation	612 344	17 084	-2 111 871	
Charges et produits d'exploitation non décaissés/encaissés	4 103 903	4 079 653	3 049 889	
Quote-part sur opérations faites en commun (1)				
Produits financiers (1)	16 618	12 162	14 838	
Frais financiers (1)	-2 155 221	-1 727 040	-698 623	
Résultat exceptionnel lié à l'activité (1)	-2 499	-51 481	350 288	
Participation et intéressement des salariés	-75 455	-48 267	-48 700	
Impôt sur les sociétés, y compris sur les plus values de cession	56 371	99 540	170 539	
Capacité d'autofinancement	2 556 061	2 381 651	726 360	
Variation du besoin en fonds de roulement d'exploitation	-2 134 996	-1 634 245	-1 702 481	
Variation du besoin en fonds de roulement hors exploitation	610 460	5 090 154	-174 238	
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-941 254	-4 563 020		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-1 081 021	-4 183 437		
Acquisitions de titres	-10 492	-839		
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	125 907	93 516		
Cessions de titres	-17 576			
Variations des créances immobilisées	41 927	-472 260		
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	-2 466 244	-2 601 309		
Augmentation et réductions de capital, subventions	185 400			
Emprunts bancaires souscrits	2 601 000	2 203 435		
Remboursement des emprunts bancaires	-5 525 644	-5 310 079		
Augmentation des autres dettes financières	273 000	505 335		
Remboursement des autres dettes financières				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Sous-total Flux de financement hors dividendes	-2 466 244	-2 601 309		
Distributions de dividendes mises en paiement				
Variation de la trésorerie	-2 375 974	-1 326 770	-1 150 359	
Trésorerie début d'exercice	-765 876	560 894	1 711 254	
Trésorerie fin d'exercice	-3 141 850	-765 876	560 894	

(1) Charges et produits ayant une incidence sur la trésorerie.

ANNEXE DES COMPTES CONSOLIDÉS

■ FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

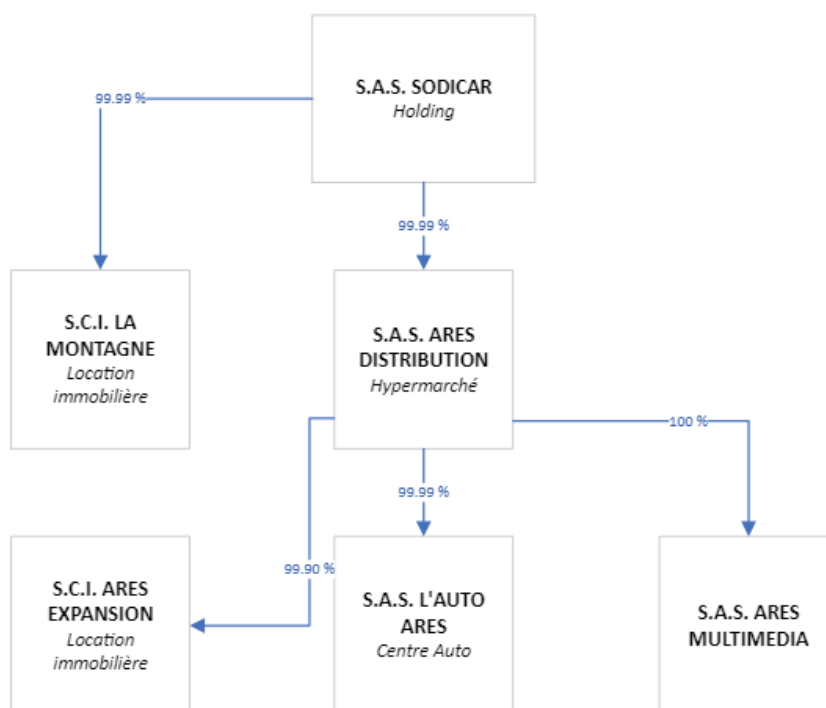
La société a conclu un contrat de location gérance à compter du 12 Juin 2024 pour son activité de ventes de carburant. Une prestation de location gérance est facturée au preneur pour un montant de 110 k€ sur la période d'effet du contrat.

■ EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

La société SODICAR a décidé de céder l'ensemble des titres qu'elle détient de la société ARES DISTRIBUTION à la société LSL courant octobre 2024, les sociétés ARES DISTRIBUTION, L'AUTO ARES, ARES MULTIMEDIA et ARES EXPANSION ne seront donc plus dans le périmètre de consolidation du groupe SODICAR sur le prochain exercice.

■ PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Organigramme du groupe



Périmètre de consolidation

SOCIETES	% D'INTERET	% DE CONTRÔLE	SIEGE SOCIAL	NUMERO SIREN
S.A.S. HOLDING SODICAR	Société Mère	Société Mère	Route de Bordeaux – 33740 ARES	340 556 489
S.A.S. ARES DISTRIBUTION	99.99%	99.99%	Route de Bordeaux – 33740 ARES	510 157 076
S.A.S. L'AUTO ARES	99.99%	99.99%	Route de Bordeaux – 33740 ARES	510 125 842
S.C.I. LA MONTAGNE	99.99%	99.99%	Route de Bordeaux – 33740 ARES	340 325 190
S.C.I. ARES EXPANSION	99.90%	99.90%	Route de Bordeaux – 33740 ARES	478 052 400
S.A.S. ARES MULTIMEDIA	100%	100%	Route de Bordeaux – 33740 ARES	530 601 616

Toutes ces sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale.

La société HOLDING SODICAR est détenue par la société ARESQ à hauteur de 95%. La société ARESQ ayant prévue dans un avenir proche la cession des actions de la société HOLDING SODICAR, elle n'est donc pas tenue d'établir des comptes consolidés.

Date de clôture et durée de l'exercice

SOCIETES	CLÔTURE	DUREE
S.A.S. SODICAR	30/09/2024	12 mois
S.A.S. ARES DISTRIBUTION	30/09/2024	12 mois
S.A.S. L'AUTO ARES	30/09/2024	12 mois
S.C.I. LA MONTAGNE	30/09/2024	12 mois
S.C.I. ARES EXPANSION	30/09/2024	12 mois
S.A.S. ARES MULTIMEDIA	30/09/2024	12 mois

Les comptes consolidés sont établis à la date de l'entreprise consolidant la S.A.S. HOLDING SODICAR, soit au 30/09/2024.

Traitement de l'écart de consolidation initiale**S.A.S. SODICAR**

L'acquisition des titres de la société LUDOFI (ex holding) par la société HOLDING SODICAR fait ressortir un écart d'acquisition qui s'élève à un montant de 15 727 782 €. Les amortissements constatés à hauteur de 3 475 070 €, inchangé depuis le 30/09/2016.

L'écart d'acquisition se décompose de la façon suivante :

Sur l'acquisition sur HOLDING SODICAR lors de l'achat par LUDOFI

	A nouveau	Augmentation	Diminution	Clôture
Valeur brute	13 674 936			13 674 936
Amortissements	2 017 750			2 017 750

Sur l'acquisition de LA MONTAGNE

	A nouveau	Augmentation	Diminution	Clôture
Valeur brute	1 159 345			1 159 345
Amortissements	1 159 345			1 159 345

Sur l'acquisition de ARES EXPANSION

	A nouveau	Augmentation	Diminution	Clôture
Valeur brute	893 501			893 501
Amortissements	297 975			297 975

■ PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Méthodes et principes de consolidation

Le Groupe établit ses comptes consolidés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France, selon le **règlement 2020-01 du 9 octobre 2020 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC)** qui a remplacé le règlement CRC 99-02 du 29 avril 1999 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC). Ce nouveau règlement est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect des principes fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Retraitement des comptes sociaux

Les retraitements de consolidation ont porté sur **l'élimination des comptes et opérations réciproques**, des **résultats internes** à l'ensemble consolidé (dividendes, plus-values de cessions...).

Les **crédits-baux** ont fait l'objet de retraitements, selon les modalités suivantes :

- enregistrement de l'immobilisation à l'actif du bilan ;
- comptabilisation de l'emprunt au passif du bilan ;
- annulation dans les comptes consolidés de la redevance enregistrée en charges d'exploitation dans les comptes individuels, et comptabilisation d'une charge financière et d'un remboursement progressif de l'emprunt ;
- constatation en charge d'exploitation d'une dotation aux amortissements de l'immobilisation ;

- les différences temporaires liées au retraitement des contrats de crédits-baux donnent lieu à l'impôt différé.

Les **engagements de retraite** ont fait l'objet d'une provision pour charges.

Des **impôts différés** sont comptabilisés pour tenir compte :

- du décalage temporaire dans les comptes sociaux entre l'assiette fiscale et le résultat comptable,
- de l'activation des déficits reportables si leur récupération est jugée probable,
- des écritures de retraitement et d'élimination spécifiques à la consolidation.

Les **écritures de nature fiscale** (amortissements dérogatoires, provisions réglementées) sont éliminées.

Méthodes d'évaluation

Les méthodes d'évaluation retenues sont les mêmes que celles des comptes sociaux des sociétés concernées.

Immobilisations incorporelles

L'évaluation des éléments incorporels du fonds de commerce résultant de la consolidation est inscrite au poste « Fonds commercial ». Les fonds commerciaux acquis sont inscrits, le cas échéant pour leur valeur d'acquisition. Ils ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test peut conduire à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur comptable.

Les logiciels informatiques sont amortis sur une durée de 3 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition tel qu'il résulte des comptes sociaux.

Les écarts d'évaluation viennent majorer le cas échéant la valeur brute des immobilisations concernées.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité.

Par mesure de simplification, les amortissements sont repris des comptes sociaux et majorés de l'amortissement provenant, le cas échéant, de l'écart d'évaluation.

Durées usuelles d'amortissement :

- Agencements des terrains :	10 à 25 ans
- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	20 à 40 ans
- Matériel de transport :	3 à 5 ans
- Agencements des constructions :	5 à 10 ans
- Matériel de bureau :	5 à 10 ans
- Agencements divers :	5 à 10 ans
- Mobilier de bureau :	5 à 10 ans

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Le coût d'acquisition de stocks est constitué du prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, après déduction des rabais commerciaux, remises et autres éléments similaires.

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

■ NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 18 061 de 50 euros.

La variation des capitaux propres consolidés s'analyse comme suit :

	CAPITAL	PRIMES	RESERVES GROUPE	RESULTAT	AUTRES	TOTAL
Capitaux propres N-2	903 050		20 181 879	-2 146 714		18 938 215
Affectation résultat N-2			-2 146 716	2 146 716		
Distribution de dividendes						
Autres variations						
Résultat consolidé exercice				-1 813 415		-1 813 415
Capitaux propres N-1	903 050		18 035 163	-1 813 415		17 124 798
Affectation résultat N-1			-1 813 413	1 813 413		
Distribution dividendes						
Autres variations					166 860	166 860
Résultat consolidé exercice				-1 604 827		-1 604 827
Capitaux propres N	903 050		16 221 750	-1 604 827	166 860	15 686 833

	RESERVES MINORITAIRES	RESULTAT MINORITAIRES	TOTAL
Intérêts minoritaires N-2	381		381
Affectation résultat			
Distribution de dividendes			
Résultat consolidé exercice		-616	- 616
Intérêts minoritaires N-1	383	- 616	- 233
Affectation résultat précédent			
Distribution dividendes			
Autres variations		10	10
Résultat consolidé exercice		-111	- 111
Intérêts minoritaires N	-223	- 111	- 334

Immobilisations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	15 850 076	10 092		15 860 168
Ecart d'acquisition	15 727 782			15 727 782
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	122 294	7 171		129 465
Fonds commercial				
Immobilisations diverses				
Immobilisations incorporelles en cours				
En cours, avances et acomptes		2 921		2 921
Immobilisations corporelles	82 557 464	1 070 930	159 542	83 468 852
Terrains	3 429 830			3 429 830
Construction	67 979 372	375 697	113 247	68 241 822
Installations technique, matériel & outillage	8 014 266	196 994	46 295	8 164 965
Immobilisations corporelles diverses	3 046 716	478 740		3 525 456
Immobilisations corporelles en cours	87 280	19 499		106 779
En cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières	1 931 586	40 747	569 195	1 403 138
Participations				
Créances rattachées au participations				
Titres immobilisés divers	1 067 613	10 492	66	1 078 039
Prêts	8 600	2 096		10 696
Immobilisations financières diverses	855 373	28 159	569 129	314 403
Titres mis en équivalence				
TOTAL	100 339 126	1 121 769	728 737	100 732 158
(1) Dont retraitement crédit-bail	1 817 989			1 817 989

(*) **Mali technique**

NÉANT

Amortissements et dépréciations

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	3 571 733	9 040		3 580 773
Ecart d'acquisition	3 475 070			3 475 070
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	96 663	9 040		105 703
Fonds commercial				
Immobilisations diverses				
Immobilisations incorporelles en cours				
En cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	11 667 269	4 083 920	32 024	15 719 165
Terrains	468 281	32 851		501 132
Construction	6 746 360	2 871 958	12 607	9 605 711
Installations technique, matériel & outillage	3 628 657	753 464	19 417	4 362 704
Immobilisations corporelles diverses	823 971	425 647		1 249 618
Immobilisations corporelles en cours				
En cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Titres immobilisés divers				
Prêts				
Immobilisations financières diverses				
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
TOTAL	15 239 002	4 092 960	32 024	19 299 938
(1) Dont retraitement crédit-bail	708 547	267 529		976 076

Dont dotation :

- Linéaire 4 092 960
- Dégressive
- Exceptionnelle

Valeur nette comptable (V.N.C)

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	12 278 343	1 052		12 279 395
Ecart d'acquisition	12 252 712			12 252 712
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	25 631	-1 869		23 762
Fonds commercial				
Immobilisations diverses				
Immobilisations incorporelles en cours				
En cours, avances et acomptes		2 921		2 921
Immobilisations corporelles	70 890 195	-3 012 990	127 518	67 749 687
Terrains	2 961 549	-32 851		2 928 698
Construction	61 233 012	-2 496 261	100 640	58 636 111
Installations technique, matériel & outillage	4 385 609	-556 470	26 878	3 802 261
Immobilisations corporelles diverses	2 222 745	53 093		2 275 838
Immobilisations corporelles en cours	87 280	19 499		106 779
En cours, avances et acomptes				
Immobilisations financières	1 931 586	40 747	569 195	1 403 138
Participations				
Créances rattachées au participations				
Titres immobilisés divers	1 067 613	10 492	66	1 078 039
Prêts	8 600	2 096		10 696
Immobilisations financières diverses	855 373	28 159	569 129	314 403
Titres mis en équivalence				
TOTAL	85 100 124	-2 971 191	696 713	81 432 220
<i>(1) Dont retraitement crédit-bail</i>	<i>1 201 627</i>	<i>-267 529</i>		<i>934 098</i>

Provisions

	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Provisions pour risques et charges ⁽¹⁾	270 921	59 574		330 495
Provisions pour engagements retraite ⁽²⁾	304 180	7 741		311 921
Dépréciations de l'actif immobilisé ⁽³⁾				
Dépréciations stocks et en-cours	314 308	293 163	314 308	293 163
Dépréciations créances d'exploitation	49 845	22 134	49 845	22 134
Dépréciations autres créances				
Dépréciations V.M.P.				
TOTAL	939 254	382 612	364 153	957 713

<i>Dont dotation :</i>	-	<i>Exploitation</i>	326 241	364 152
	-	<i>Financier</i>		
	-	<i>Exceptionnel</i>	56 371	

⁽¹⁾ La reprise sur **provision pour risques et charges** se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : -

La **provision pour risque et charges** se décompose ainsi :

- Une provision pour risques représentant une quote-part de la société dans un litige de la société coopérative nationale assignée par le ministre de l'Economie et des Finances devant le tribunal de commerce de Paris pour une restitution aux fournisseurs de remises additionnelles. Les sommes susceptibles d'être reversées par la société s'élèvent à 98 000 €. En mai 2021, le tribunal de commerce de Paris a débouté le ministre de l'Economie et des Finances de toutes ses demandes, et en octobre 2023, la Cour d'Appel de Paris a confirmé ce jugement. En janvier 2024, le ministre de l'Economie et des Finances a formé un pourvoi en cassation contre la décision de la Cour d'Appel de Paris. La provision est donc maintenue.».
- Une provision correspondant à des réductions sur ventes accordées aux clients sur l'exercice et non utilisées à la clôture de l'exercice ; ces réductions sur ventes sont valorisées au coût de revient de l'avantage accordé et s'élèvent à 64 797 €.
- Une provision pour risque et charge de perte du crédit d'impôt mécénat 2023/2024 de la société SODICAR pour 167 698 €.

⁽²⁾ Détail de la **provision pour engagement retraite**

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de détail alimentaire.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 67 ans, de façon volontaire ;

- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2.50 % ^(*) ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 2 % ^(**) ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales : 29.65 % ;
- critère de turn-over du personnel : FAIBLE ;
- table de mortalité : INSEE 2023 ;

() Le taux d'inflation et le taux d'actualisation ont été fixés en considération de l'ancienneté moyenne des salariés lors du départ à la retraite.*

*(**) Taux moyen IBOXX des 3 dernières années.*

Les engagements de retraite pour L'AUTO ARES sont partiellement couverts par un contrat « indemnités de fin de carrière », souscrit auprès d'un organisme extérieur dont le montant au 30/09/2024 s'élève à 28 569 €. Aucune provision complémentaire pour engagement retraite n'a été comptabilisé au 30/09/2024.

Créances en valeur brute – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
De l'actif immobilisé	325 099	52 019	273 079
Créances rattachées à des participations			
Prêts	10 696	10 696	
Immobilisations financières diverses	314 403	41 323	273 079
De l'actif circulant	6 950 724	6 670 724	280 000
Acomptes versés sur commandes	32 506	32 506	
Créances clients et comptes rattachées	918 443	918 443	
Autres créances	5 134 333	5 134 333	
Impôts différés actif			
Créances diverses	629 720	349 720	280 000
Charges constatées d'avance	235 722	235 722	
TOTAL	7 275 823	6 722 743	553 079

Dettes – État des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	À UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit ^(*)	61 435 662	5 486 910	27 096 164	28 852 588
Emprunts et dettes crédit-bail				
Découverts et concours bancaires courants ^(*)	3 974 820	3 974 820		
Emprunts et dettes financières divers	4 506 878	163 567	4 146 670	196 641
Avances et acomptes reçus sur commandes	438 333	438 333		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 817 674	6 817 674		
Dettes fiscales et sociales	3 781 104	3 779 152	1 951	
Autres dettes exploitation	45 948	45 948		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 897 089	1 897 089		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Autres dettes diverses	103 142	103 142		
Impôts différés passif				
Produits constatés d'avance	498	498		
TOTAL	83 001 148	22 707 133	31 244 785	29 049 229

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	120 127
(1) Dont retraitement de crédit-bail immobilier	
(1) Dont retraitement de crédit-bail mobilier	907 967
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	2 601 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	5 525 644
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	4 035 737

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir et les charges constatées d'avance nécessitent pas d'informations particulières.

Valeurs mobilières de placement

	N	N-1
Plus-value latente à la fin de l'exercice	-	-
Moins-value latente à la fin de l'exercice	-	-

■ NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT**Chiffre d'affaires consolidé**

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché et de la location d'une galerie marchande et se ventile de la façon suivante :

	N	N-1
Hypermarché	67 129 741	64 526 655
Drive	5 085 156	4 610 846
Centre auto et Station-service	18 879 547	28 123 140
Locations immobilières	1 369 976	1 555 923
	92 464 420	98 816 564

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen correspond à la moyenne arithmétique des effectifs à la fin de chaque mois de l'exercice comptable. Les salariés employés à temps partiel sont « proratisés » et le personnel intérimaire n'est pas pris en compte. Les salariés à prendre en compte sont ceux définis à l'article L 130-1 du code de sécurité sociale.

Il se décompose ainsi :

	N	N-1
Cadres	15	15
Agents de maîtrise	26	29
Employés	267	253
	308	297

La participation des salariés et l'intéressement ont été reclassés dans le poste « Salaires et traitements du compte » de résultat pour un montant de 75 455 €.

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel..

Charges et produits financiers

	N	N-1
Produits financiers	16 619	12 162
Participations	1 377	1 773
Valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	13 993	9 444
Intérêts et produits assimilés divers	18	4
Reprise de provisions		
Transferts de charges		
Différences positives de changes		
Produits nets sur cessions valeurs mobilières de placement	1 231	941
Charges financières	2 155 221	1 727 040
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	2 155 221	1 727 040
Différences négatives de changes		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
TOTAL	-2 138 602	-1 714 878

Charges et produits exceptionnels

Les éléments exceptionnels sont limités aux éléments inhabituels ou de montant particulièrement significatif.

	N	N-1
Produits exceptionnels	147 912	95 566
Cession d'immobilisations corporelles	125 907	93 516
Cession d'immobilisations financières	66	
Autres produits exceptionnels	3 399	2 050
Quote part subvention versée au résultat	18 540	
Charges exceptionnelles	207 508	263 075
Cession d'immobilisations corporelles	127 518	22 122
Cession d'immobilisations financières	17 721	
Provision pour non-restitution du crédit d'impôt	56 371	111 328
Pénalités et amendes		13 037
Autres charges exceptionnelles	5 899	116 588
TOTAL	-59 596	-167 510

Variation des impôts différés**NÉANT**

Aucun impôt différé n'a été comptabilisé du fait de l'importance du déficit groupe d'un montant de 4 100 429 €, qui ne pourront s'imputer sur un bénéfice fiscal positif prévisionnel.

Impôt sur les sociétés : rapprochement entre la charge théorique et la charge effective

	MONTANT
Résultat avant I.S. des sociétés consolidées	- 1 661 309
Réintégrations d'ensemble (dont mécénat : 93 951 €)	222 176
Déductions d'ensemble	-123 274
Ecritures non fiscalisables	
Résultat fiscal consolidé	-1 562 406

	MONTANT
Impôt sur les sociétés au taux réduit	
Impôt sur les sociétés au taux normal	
Contribution sociale de 3.3 %	
Crédits et réductions d'impôts	-56 371
Montant de l'impôt Total	-56 371
Impôt exigible	-56 371
Impôt différé	0

Un groupe d'intégration fiscale existe entre les sociétés HOLDING SODICAR, ARES DISTRIBUTION, L'AUTO ARES, LA MONTAGNE, ARES EXPANSION et ARES MULTIMEDIA.

Actifs d'impôts différés non comptabilisés

Les déficits du groupe d'intégration HOLDING SODICAR restant à déduire à la clôture de l'exercice, n'ont pas été comptabilisés à l'actif du bilan, leur récupération étant sur une échéance non déterminée. Leur montant s'élève à 1 025 107 €.

■ AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles et personnelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, nantissement du matériel, etc.) à hauteur de 38 726 021 € et des sûretés personnelles à hauteur de 24 820 878 €.

Engagements financiers

	DONNÉS	REÇUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Découvert financiers non utilisés	1 323 339	1 323 339-

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels et des comptes consolidés.